

AFPS 68, Association Les Amis de la Palestine, Association Clémence, Association des Musulmans d'Alsace (AMAL), Association REDA, CCFD-Terre Solidaire, Groupe Solidarité Paix Moyen Orient (SPMO), Europe Ecologie les Verts 3 Frontières, Justice pour la Palestine, Les Alternatifs 68, Les Amis du Monde diplomatique, Ligue des Droits de l'Homme-Section Mulhouse, Mouvement pour une Alternative Non-violente(MAN), Parti Communiste Français 68, Parti de Gauche 68, Union Locale CGT de Colmar

Plus de produit des colonies israéliennes dans les magasins Carrefour !

Les colonies israéliennes sont illégales.

Vous ne voulez pas soutenir l'occupation de la Palestine et la colonisation !

N'achetez pas des produits issus des colonies.

Nous avons demandé aux magasins Carrefour de retirer de ses présentoirs les produits issus des colonies... sans résultat à ce jour...

Les produits en provenance d'Israël présentés ne font pas la différence entre ceux produits en Israël et ceux produits illégalement par les colonies.

Remarque : si vous n'êtes pas certains de l'origine de ces produits et si vous ne voulez pas consommer à votre insu des produits que vous dont vous réprochez l'origine, n'achetez pas les produits en provenance d'Israël.

Exemple de produits des colonies susceptibles d'être présents dans le magasin :

AHAVA KETER MEHADRIN SODASTREAM
HADIKLAIM JORDAN RIVER JORDAN PLAINS
CARMEL AGREXCO ADAFRESH

JE BOYCOTTE
LES PRODUITS
DES COLONIES ISRAÉLIENNES

Nous avons déjà écrit à la direction du magasin en avril dernier...

“Vous n'avez pas jugé utile de répondre à notre précédente demande de rencontre où nous demandions à faire un point précis sur la présence dans le magasin que vous dirigez de produits abusivement étiquetés comme provenant d'Israël ou dont nous savons que des sociétés israéliennes actives dans les Territoires palestiniens occupés sont les importatrices, directement ou indirectement.

[...] **votre propre charte éthique [signées avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme] prescrit aux sociétés du groupe Carrefour de "veiller à ce que leurs propres sociétés ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme", violations que la colonisation israélienne concrétise brutalement tous les jours pour des millions de Palestiniens.**

Nous renouvelons donc notre demande d'entrevue pour nous permettre de préciser avec vous les produits incriminés, le régime juridique applicable, la transparence de votre information à votre clientèle.”

Signez la carte pétition :

“Monsieur le Directeur,

La chaîne dont votre magasin fait partie vend des produits qui sont fabriqués ou cultivés dans les colonies illégales au regard du Droit International.

La colonisation est le principal obstacle à la réalisation effective de l'Etat palestinien pas indispensable pour la Paix.

Je refuse d'être complice de cette colonisation violente et accélérée en achetant des produits qui en sont issus.

Comme l'ont fait d'autres chaînes de magasins d'autres pays européens, je vous demande de retirer de la vente les produits des colonies israéliennes et d'informer votre direction de mon refus d'acheter ces produits.”